

## COMMUNE DE SAHUNE

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 OCTOBRE 2021

#### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la séance du 13 septembre 2021
- Délibération / Changement de nomenclature comptable – Passage en M57
- Délibération /Provision pour créances douteuses
- Délibération / Demande subventions départementales
- Délibération / Attribution travaux Eau Assainissement Moulin et Haut village
- Point Urbanisme et PLU
- Travaux en cours
- Compte rendus diverses réunions et commissions
- Inauguration musée vieux village
- Questions diverses

Présents : Marc BOMPARD, Jérôme FELIX, Jennifer MOURRE, Olivier BRUN, Laurent DROUET, Roxane FELIX, Henri GRAUGNARD, Sandrine PRUDHOMME, Philippe ROBIN

Absentes Excusées : Christine DUMOTIER, Sylvie MAURIN

Pouvoirs de : Christine DUMOTIER à Jérôme FELIX et de Sylvie MAURIN à Marc BOMPARD

Secrétaire de séance : Sandrine PRUD'HOMME

Le Maire demande aux conseillers l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- Adhésion au service conseil Energie du SDED
- Adhésion convention santé sécurité au travail
- Virement de crédit pour provisions pour créances douteuses (commune et service Eau et Assainissement)

A l'unanimité les Conseillers acceptent

0 – Approbation du compte rendu du 13 septembre 2021 :

Le compte rendu du 13 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité

0-1 – Délibération /Adhésion au service conseil énergie SDED :

Le Maire indique que les travaux de remplacement du système de chauffage de l'école peuvent prétendre aux aides de Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme mais Il convient, pour cela, d'adhérer au service conseil énergie du SDED par délibération et convention.

Décision adoptée : à l'unanimité

0-2 – Délibération / Adhésion service santé sécurité au travail du CDG :

Le Maire explique que La commune adhère déjà sous la forme de plusieurs conventions au service santé et sécurité au travail du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme. Cet organisme a décidé de regrouper sous une même convention (CUSST) unique tous les sujets relatifs à la santé et sécurité au travail (entre autres visites médicales périodiques du travail, inspections santé sécurité.....) Le maire propose aux élus de valider cette nouvelle convention unique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et précise que seules les prestations utilisées par la commune lui sont facturées.

Décision adoptée : à l'unanimité

0-3 – Délibération / Virement de crédits pour provision de créances douteuses : voir point 2

Voir point 2, paragraphe 2-2

1 – Délibération / Changement de nomenclature comptable – passage en M57

L'Etat a décidé de changer la nomenclature comptable utilisée par les communes au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Sur avis du Trésorier de Nyons, la commune a décidé de passer à la nomenclature M57 dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le Maire demande aux élus de valider par délibération cette décision.

Décision adoptée à : l'unanimité

2 – Délibérations / Provisions pour créances douteuses et virements de crédits :

2 – 1 La Trésorerie de Nyons a informé le Maire que les communes doivent désormais obligatoirement provisionner les créances anciennes. Il convient, pour cela, de prendre une délibération générale qui permettra au comptable et au Maire de fixer le montant à provisionner. Le Maire propose aux élus de valider la demande du trésorier par délibération.

Décision adoptée à : l'unanimité

2-2 Pour faire suite à la décision ci-dessus, le Maire informe les élus qu'il convient de prévoir une ouverture de crédits pour provision de créances au compte 6817, tant pour la commune pour 2.003 € que pour le budget de l'eau pour 163 €.

Décision adoptée à : l'unanimité

3 – Délibération / Demande subventions départementales :

Lors de la séance du 13 septembre, un accord de principe a été donné aux demandes de subventions. Depuis, nous avons été informés que la date butoir pour déposer les demandes au Département était repoussée fin octobre.

Il vous est donc proposé de procéder aux demandes de subventions suivantes :

- Chauffage école primaire Vieux Village (Département et SDED Energie)
- Aménagement de la cantine
- Aménagement des vestiaires du stade (Fédération Foot et Département)

Décision adoptée à : l'unanimité sous réserve de prioriser l'aménagement de la cantine à celui des vestiaires du stade.

4 – Délibération / Attribution travaux Eau Assainissement Moulin et Haut village :

Le bureau d'études Merlin et l'assistant à maîtrise d'ouvrages ont terminé l'analyse des offres reçues. Il convient de valider par délibération le choix de l'entreprise qui sera chargée de réaliser les travaux.

Décision adoptée à : l'unanimité

## 5 – Point urbanisme et PLU

A l'issue de l'enquête publique, une rencontre a eu lieu le 21 septembre avec les représentants de la DDT, de la Chambre d'Agriculture et l'urbaniste.

Les remarques faites au cours de l'EP et inscrites au rapport du commissaire enquêteur ont été passées en revue. Les représentants des administrations et des élus, après concertation, ont apporté les éléments nécessaires à la finalisation du PLU.

## 6 – Travaux en cours :

Restauration du mur du sentier de Reillane

Finalisation des travaux de protection du captage.

## 7 – Compte rendu diverses réunions et commissions :

CCAS : Une rencontre avec les responsables du CCAS, les représentants de l'ARS et du Département a eu lieu au sujet des difficultés rencontrées par divers administrés. Le point a été fait sur chaque cas. Une aide sera apportée à la commune pour solutionner au mieux le cas de chacun.

Cté Cnes Baronnies Provençales : une rencontre a eu lieu au sujet d'un projet de mutualisation d'agents administratifs pour pallier aux besoins des communes en cas d'arrêt maladie, de départ en retraite, congés maternité..... du personnel.

## 8 – Inauguration musée vieux village :

Les élus qui pourront se rendre disponibles sont invités à être sur place vers 9 heures afin de préparer la manifestation.

## 9 – Questions diverses :

Bulletin municipal : il faut commencer à prévoir la rédaction du bulletin 2021

Repas de la municipalité : proposition pour le 27 novembre 2021

La séance est levée à : 23 h 30